

Document Plateforme

Application de la méthode OASIS au réseau de pathologie des mollusques (REPAMO) – Termes de référence

Contexte de l'évaluation

Le réseau de pathologie des mollusques (REPAMO) est un réseau de surveillance de la santé des mollusques marins du littoral français. Il assure une mission réglementaire et une activité de service public délégué par le ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire à travers la DGAI.

Le réseau REPAMO poursuit 3 objectifs :

- suivre l'évolution des maladies réputées contagieuses et des maladies à déclaration obligatoire présentes en France
- détecter l'apparition de maladies exotiques et émergentes puis suivre leur évolution
- surveiller l'évolution des agents pathogènes déjà présents sur le territoire français.

Au cours de l'été 2008, des mortalités d'une ampleur sans précédent ont touché les huîtres creuses. Ce phénomène s'est reproduit depuis lors chaque année, provoquant une crise majeure pour la filière. Fin 2009, des études épidémiologiques ont conclu que l'herpès virus OsHV1 μ var et des variations de température (hausse) étaient des facteurs clefs dans ce phénomène.

La procédure REPAMO a évolué dans sa composante portant sur la surveillance des huîtres creuses en 2011, en lien avec l'évolution de la réglementation. A ce titre, il convient d'évaluer l'ensemble du dispositif REPAMO, d'en identifier les points forts et faibles, et d'adapter ce système en tenant compte de l'évolution des connaissances sur la situation épidémiologique.

Dans le cadre des missions et priorités de la Plateforme, la DGAI demande à l'Anses de mener l'évaluation selon la méthode OASIS, en constituant une équipe d'évaluation incluant des membres de la DGAI et associant l'Ifremer. Cette demande inclut l'évaluation de la partie amont du dispositif constitué de la déclaration des hausses de mortalité par les professionnels aux DDTM, déclencheur des saisines du REPAMO.

Objectifs de l'évaluation

L'objectif est d'améliorer à terme le dispositif de surveillance, notamment sur la base des résultats de l'évaluation. A travers cette analyse formalisée du REPAMO, mettant en perspective ses caractéristiques techniques, ses défauts, ses qualités, la DGAI souhaite que l'équipe d'évaluation formule des pistes d'améliorations pouvant être raisonnablement proposées compte tenu des contraintes techniques, réglementaires et économiques.

En fonction des résultats de l'évaluation et des propositions d'amélioration, des missions complémentaires d'aide à la mise en place et de suivi de ces améliorations pourront être confiées à la Plateforme, dans le cadre du mandat qui lui aura été défini par le CNESA.

Moyens à mettre en œuvre pour évaluer le dispositif

L'évaluation sera menée par les membres de la Plateforme. L'Ifremer est intéressée pour participer à l'évaluation.

L'ensemble des résultats de l'évaluation est à destination de la DGAI, commanditaire de l'évaluation. La décision de diffuser le rapport dans sa globalité ou pour partie revient à la DGAI.



Epidémiologie
Santé Animale

CM - 120126

Délais souhaités pour le rendu des résultats d'évaluation

Étant donné la reprise attendue des mortalités dans le courant du printemps 2012, il importe que les résultats de cette évaluation soient rapidement disponibles afin de pouvoir être valorisés dès cette année. La méthode doit être mise en œuvre au niveau national. L'évaluation sera conduite dans quelques régions qui illustrent la diversité des situations en France. Après concertation avec Ifremer, les régions suivantes ont été retenues : Basse-Normandie et Poitou-Charentes. La généralisation des résultats à l'ensemble du territoire national sera assurée par la réalisation de missions ultérieures dans d'autres zones en fonction des besoins rencontrés à l'issue de la première mission.

Dans l'idéal, il conviendrait que les résultats soient disponibles fin mars pour pouvoir orienter les pistes de réflexion pour une première démarche d'adaptation avant la reprise des mortalités. Il conviendrait également que la présentation des résultats aux services de l'Etat et aux acteurs REPAMO Ifremer soit réalisée avant cette reprise des mortalités.

Aspects financiers de l'évaluation

Les frais sont pris en charge par les structures respectives des membres de l'équipe d'évaluation.

Planning prévisionnel

Mardi 21 février matinée : DDTM [La Rochelle] ou DML [Marennes]

Mardi 21 février après-midi : CRC Poitou Charentes [Marennes] puis centre technique CREAA

Mercredi 22 février matinée : présentation des activités des laboratoires Ifremer LGP et LER/PC, présentation/visite de la station de la station Ifremer [La Tremblade]

Mercredi 22 février après-midi : audit de la coordination centrale, base de données Repamo, visite de la cellule analytique du LGP [La Tremblade]

Jeudi 23 février matinée : audit des correspondants Repamo du LER/PC [La Tremblade]

Jeudi 23 février après-midi : laboratoire agréé LASAT [La Rochelle]

Mercredi 29 février matinée : DDTM 50 Saint-Lô et laboratoire agréé LDA50 [Saint-Lô]

Mercredi 29 février après-midi : CRC [Gouville sur Mer] puis centre technique SMEL

Jeudi 01 Mars matinée : audit des correspondants Repamo du LER/N [Port-en-Bessin]

Jeudi 01 Mars après-midi : DDTM 14 [Caen] et laboratoire agréé Frank Duncombe [Caen]

Date à définir : CNC [Paris]

Date à définir : Administration centrale (DGAI) [Paris]